

Direction de la Voirie et des Déplacements Service des canaux

ARRÊT DE LA





AVIS À LA BATELLERIE n° 2025 - 24

CANAL DE L'OURCQ À PETIT GABARIT

Paris, le 20 mars 2025

Présence de branches au niveau des portes amont de l'écluse empêchant la manœuvre de l'ouvrage

Écluse de Vignely (PK 40.370)

Du 20 mars jusqu'à nouvel avis

L'écluse de Vignely ne peut pas actuellement être manœuvrée en raison de la présence importante de branches au niveau des portes amont de l'ouvrage. Dans l'attente de leur évacuation, aucun bateau ne peut franchir l'écluse, néanmoins la navigation reste ouverte en amont et en aval de l'ouvrage.

Un prochain avis préviendra de la reprise de la navigation.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne qui pourrait être occasionnée aux usagers.

Marie-Pierre PADOVANI

La responsable du service des canaux

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à etienne.mazeaud@paris.fr.